La Gazette en Yvelines
N°153
Mercredi 12 décembre 2018
lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

L'administration pénitentiaire a engagé d'importants travaux de rénovation, le maire Karl Olive (LR) persiste et signe : il demande son déménagement en périphérie de la commune.



Prison de Poissy Le maire n'en veut plus mais elle fait peau neuve

Dossier - P. 2

Faits divers p.10

MANTES-LA-JOLIE



Lycéens : près de 150 gardes à vue et une grosse polémique

Actualités p.4

BUCHELAY



La taxe abandonnée pour 2019, les gilets jaunes toujours mobilisés



Actualités p.4

VALLEE DE SEINE

La mobilisation des lycéens dérape



Actualités p.6

VALLEE DE SEINE

Emploi : la galère des travailleurs handicapés



Sports p.12

ATHLETISME

Le Chocotrail réunit 3 205 participants

P. 5 MANTES-LA-JOLIE La Poste : peu d'évolution au centre de tri
P. 7 ILE-DE-FRANCE Yvelines et Hauts-de-Seine poursuivent la fusion
P. 7 ECQUEVILLY Le club de foot parraine un guépard
P. 9 AUBERGENVILLE Une conférence pour mieux comprendre l'islam
P. 9 MANTES-LA-JOLIE La Ville change de moteur de recherche
P.11 MEDAN Deux chiots à l'agonie découverts
P. 14 ACHERES Le Sax, pour les adultes mais aussi pour les enfants

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

POISSY Prison : le maire n'en veut plus mais elle fait peau neuve

L'administration pénitentiaire a engagé d'importants travaux de rénovation au sein de la maison centrale pisciacaise, qui gagnerait des places et deviendrait un centre de détention. Pourtant, le maire Karl Olive (LR) persiste et signe : il demande son déménagement en périphérie de la commune.

Construite dans un ancien couvent de religieuses de l'ordre des Ursulines datant de 1645, transformée en maison centrale en 1821, la prison de Poissy croule aujourd'hui sous le poids des ans. Alors, faut-il conserver la maison centrale à quelques pas de l'hôtel de ville ? La réponse est non pour le maire Karl Olive (LR) élu en 2014. Mais l'administration pénitentiaire oppose lettre morte, arguant d'un plan de rénovation déjà lancé pour la remettre aux normes, tandis que syndicat et association d'aide aux détenus défendent sa situation en centre-ville.

Si le maire continue de plaider pour un déménagement en périphérie, le gouvernement souhaite y créer 60 nouvelles places destinées à la réinsertion, selon un plan national dévoilé en octobre. L'établissement pénitentiaire de 4 ha renferme actuellement 223 détenus condamnés à des peines supérieures à dix ans, dont 12 détenus particulièrement signalés (DPS). Une quarantaine sont placés en réclusion criminelle à perpétuité (RCP), notamment le terroriste Carlos, qui purge une peine de prison à vie pour l'attentat du drugstore Publicis en 1974.

Les murs d'enceinte inquiètent

Le 23 mai 2018, le maire Karl Olive a remis un rapport accablant de huit pages au premier ministre Édouard Philippe, demandant « *le déplacement de la maison centrale* ». Le premier magistrat y pointe du doigt la vétusté de l'établissement, le coût de la mise aux normes et la valeur des terrains. Pour appuyer ses dires, il met en avant un avis défavorable à la poursuite des activités, émis le 17 octobre 2014 par la sous-commission départementale de sécurité.

Dans sa missive, l'édile liste un certain nombre de dysfonctionnements. Au total, il relève « *630 observations sur les installations électriques, des vannes fuyardes, des canalisations rouillées sur l'alimentation en gaz, un système de sécurité incendie et de désenfumage hors service* ». La municipalité s'inquiète également de « *l'état de délabrement des murs d'enceinte, des problèmes d'hygiène récurrents avec la présence de rats et des jets réguliers d'objets (stupéfiants, téléphones) au dessus des murs d'enceinte* ».

Invité de l'émission de débat *Etat et civils* sur *LFM Radio* le mercredi 5 décembre, l'édile persiste et signe. « *J'ai remis une note blanche au premier ministre pour lui expliquer que la prison présentait un état d'insalubrité et de vétusté de plus en plus important,* précise ce jour-là Karl Olive. *Les conditions de travail pour le milieu pénitentiaire, celles de détention des prisonniers ne sont pas optimales alors que la sécurité de nos administrés n'est pas assurée.* »

L'administration pénitentiaire, elle, affiche sa volonté de rectifier le tir. « *La maison centrale de Poissy fait l'objet, depuis plusieurs années, de travaux de rénovation conséquents* », communique la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris (DISPP). Des crédits ont en effet été alloués par l'État pour une rénovation technique globale.

« *En 2017-2018, 903 000 euros ont été engagés pour la rénovation de la production d'eau chaude sanitaire, la remise en état des douches et d'une partie des canalisations,* souligne l'administration pénitentiaire. *La rénovation électrique du bâtiment de détention fait l'objet d'une opération pluriannuelle pour un montant de 1,8 million d'euros.* »

Les mises aux normes de la sécurité incendie font elles aussi l'objet de travaux pluriannuels (2018-2021) pour un montant de 2,2 millions d'euros : « *A ce sujet, la majeure partie des réserves émises par la sous-commission sécurité incendie sont aujourd'hui réglées* », selon la DISPP. Il était question d'un système de sécurité incendie obsolète, d'absence de détection incendie ou de difficultés pour les sapeurs-pompiers à intervenir dans l'urgence.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, certains problèmes demeurent. Les murs d'enceinte de la rue des Ursulines et celle des Prêcheurs sont ainsi source d'inquiétudes pour la municipalité. A la fin du mois de novembre, le maire Karl Olive a pris un arrêté temporaire interdisant le stationnement aux abords de la rue des Prêcheurs. Les boursouflures, fissures et chutes de pierres de ce côté du mur d'enceinte ont conduit l'édile à réclamer des travaux d'urgence.

Sa requête a été entendue puisqu'une opération de purge des enduits sur la partie basse du mur a été entreprise. « *Désormais, le maire peut récupérer ses 17 places de parking* », indique Alain Richefeu, secrétaire local FO Pénitentiaire, qui compte un siège sur quatre au sein de la délégation syndicale de la prison. Pourtant, pour *La Gazette* qui s'est rendue sur place jeudi 6 décembre, le mur en question présente toujours des signes de fatigue...



LA GAZETTE EN YVELINES

Malgré les travaux entrepris, le mur d'enceinte de la rue des Prêcheurs présente des signes de fatigue, constate *La Gazette*...



LA GAZETTE EN YVELINES

***« La maison centrale de Poissy fait l'objet de travaux de rénovation conséquents »,* communique la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris (DISPP).**

La façade de la rue des Ursulines est également dans la ligne de mire de Karl Olive. Selon lui, comme selon les diagnostics commandés par le ministère de la justice, « *elle présente une ondulation et un défaut d'aplomb* ». A l'heure actuelle, le mur d'enceinte présente de vrais risques d'effondrement. « *Les travaux vont débuter sous peu pour s'achever en janvier 2019* », annonce Alain Richefeu. Le montant des travaux de renforcement « *est estimé à 330 000 euros* », fait savoir de son côté la DISPP.

Le maire, lui, reste campé sur ses positions… et avance ses pions. Car au-delà de la vétusté de l'établissement, Karl Olive met en avant la valeur potentielle du foncier pour justifier son déménagement. « *Un déplacement de la maison centrale serait une opération intéressante financièrement pour l'État* », argue-t-il. La vente éventuelle de 4 à 6 ha de terrain appartenant au groupe PSA constitue depuis longtemps le terrain souhaité pour faire migrer la prison en périphérie.

Une perspective accueillie froidement par le représentant syndical FO, Alain Richefeu. « *Cela fait neuf ans que je travaille à Poissy, j'y suis attaché,* indique celui qui est chargé de l'encadrement des surveillants. *Les transports sont à cinq minutes de la prison pour les familles, le maintien des liens familiaux est très important pour les détenus. Et puis, une grande partie des surveillants habitent en centre-ville. Ils viennent travailler à pied.* »

Des arguments partagés par Bernard Barthélémy, qui assiste les familles des détenus. « *Le personnel, les surveillants et la direction veulent que la prison reste en centre-ville car elle est proche du RER A, et nous aussi nous le souhaitons* », explique le président de l'Association des amis de la centrale de Poissy, qui accueille notamment les familles en attente de parloir.

Pour Karl Olive, « *un déplacement de la prison serait aussi l'occasion de repenser une grande partie du centre-ville de Poissy* », au moment où la municipalité est engagée dans un vaste chantier de rénovation de l'hypercentre. La présence de la prison y ferait désordre. Sur les ondes de *LFM Radio*, il soumet l'hypothèse « *d'en faire à l'avenir un poumon vert, un havre de paix avec des coulées vertes et des parcs* ».

L'annonce laisse Alain Richefeu sceptique : « *Quand on connaît le prix des loyers à Poissy, c'est pour construire des logements que le maire veut récupérer la prison* », affirme le délégué syndical. Pour appuyer sa volonté de maintien de la prison en centre-ville, l'administration pénitentiaire met en avant les interactions du milieu carcéral avec les entreprises, les associations et les commerçants pisciacais. « *La maison centrale fait appel aux commerçants locaux pour ses achats réguliers et les cantines,* explique la DISPP. *On estime les échanges financiers à hauteur de 100 000 euros par an.* »

De maison centrale à centre de détention ?

Karl Olive va donc devoir se montrer très persuasif vis-à-vis de l'État car l'administration pénitentiaire entend bien prolonger l'aventure à Poissy. Elle a même pour objectif affiché de transformer la maison centrale en centre de détention. « *Dans les années qui viennent, la prison ne devrait plus accueillir les détenus particulièrement signalés (DPS), mais on va accueillir d'autres prisonniers proches de la réinsertion* », informe Alain Richefeu.

Par ailleurs, le plan pénitentiaire présenté dernièrement par la ministre de la justice Nicole Belloubet évoque « *la création d'une Structure d'accompagnement à la sortie (SAS) de 60 places supplémentaires à l'horizon 2022* ». Elle accueillerait des prisonniers en fin de peine ou des personnes condamnées à moins d'un an de prison, témoignant là encore du désir de l'État de maintenir la prison. « *C'est le ministère qui aura le dernier mot dans ce dossier face à la mairie,* conclut Bernard Barthélémy. *S'il souhaite le maintien en l'état de la prison en centre-ville, elle ne déménagera pas.* »

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

BUCHELAY La taxe abandonnée pour 2019, les gilets jaunes toujours mobilisés

Les gilets jaunes du Mantois ont poursuivi leur opération *« barrage ouvert »* au niveau du péage de Buchelay sur l'autoroute A13. Les manifestants continuent d'afficher leurs revendications sociales.

Les gilets jaunes du Mantois ne sont pas prêts à reculer et ce n'est certainement pas l'annonce de l'annulation de la hausse des taxes sur le carburant par le président Emmanuel Macron, mercredi 5 décembre, qui leur a fait baisser les armes. « *Le gouvernement et Macron se foutent de nous* », lance l'une des leurs.



LA GAZETTE EN YVELINES

La semaine dernière, ils étaient encore une cinquantaine de gilets jaunes, alors fort agacés du mutisme d'Emmanuel Macron, à organiser des barrages filtrants au péage de Buchelay.

Ce jour-là, ils étaient encore une cinquantaine de gilets jaunes à organiser des barrages filtrants au péage de Buchelay, aux abords de l'autoroute A13, devenu le lieu emblématique de la mobilisation du mouvement dans le Mantois. Rebelote le dimanche 9 décembre, au lendemain des manifestations nationales, et cela malgré le froid et la pluie.

Parmi les gilets jaunes, Chloé est présente au péage avec sa famille à chaque occasion depuis plus de trois semaines. Âgée de 16 ans, elle se dit animée d'un sentiment de désespoir. « *Quand on était petit, on partait en vacances, cette année, ce ne sera pas le cas car mes parents n'ont pas les moyens de s'en payer,* affirme-t-elle mercredi en haussant la voix au milieu d'un concert de klaxons où il est bien difficile de s'entendre. *On va aller vivre au Portugal, la vie coûte moins cher là-bas.* »

Le ras-le-bol est également perceptible chez Anne-Cécile, croisée lors de l'action dominicale. « *Je suis responsable d'un magasin de prêt-à-porter et mère célibataire avec deux enfants à charge,* peste la jeune femme de 33 ans. *J'ai une aide personnalisée au logement (APL) qui a été diminuée.* » Elle a fait une quinzaine de kilomètres depuis Freneuse, où elle réside, pour rejoindre le péage de Buchelay.

Au milieu d'un concert de klaxons

Actuellement, elle indique ne plus arriver à joindre les deux bouts à la fin du mois. « *J'ai dû demander un recours en grâce auprès du Trésor public car je ne pouvais pas payer la taxe d'habitation et la redevance télé cette année,* explique Anne-Cécile de son budget de plus en plus serré. *Les enfants n'auront qu'un seul cadeau à Noël cette année, au lieu de deux ou trois habituellement.* »

Le mutisme d'Emmanuel Macron sur cette crise sociale agaçait beaucoup parmi les gilets jaunes présents mercredi et dimanche. « *Le président ne s'adresse pas au peuple, ce n'est pas normal, c'est un petit roi* », s'emporte Mireille, retraitée de 65 ans. La prise de parole du président de la République, finalement annoncée pour ce lundi 10 décembre au soir (à l'heure où *La Gazette* mettait sous presse, Ndlr), était très attendue du côté des manifestants.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Je sers ne pourra plus héberger… comme cela a toujours été le cas

Un arrêté préfectoral est tombé, la péniche Je sers ne pourra plus accueillir de personnes dans le besoin. Elle n'était, de toute façon, pas fait pour cela, argue l'association la Pierre blanche.

La commission de sécurité a tranché. Après une première visite en septembre sur le bateau Je sers, amarré sur le quai de Conflans-Sainte-Honorine, elle a décidé d'y interdire l'hébergement suite à sa seconde visite du 14 novembre dernier. « *Des défaillances dans le respect des normes de sécurité […] et l'absence de système anti-incendie* » sont mises en cause d'après l'Oeilleton, site d'actualités sociales.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Le bateau Je sers n'est pas fait pour héberger et ne l'a jamais été. l'hébergement se fait dans cinq autres bateaux annexes »,* rectifie une membre de la Pierre blanche.**

Une information qui n'en est pas une, selon Laurence Milon, chargée de la communication pour l'association la Pierre blanche. « *Ce serait mentir que de dire que nous ne l'avons jamais fait en cas d'urgence, par grand froid ou quand il gelait, mais le bateau Je sers n'est pas fait pour héberger et ne l'a jamais été. Il n'y a pas de cabine pour y faire dormir qui que ce soit. L'hébergement se fait dans cinq autres bateaux annexes. Je ne comprends pas que ce sujet fasse les gros titres.* »

La Pierre blanche est une association caritative qui accueille des personnes en souffrance, la péniche Je sers lui permet de réaliser ses actions. Dans ce bateau, vieux de 90 ans, se trouvent uniquement une chapelle, un réfectoire, une salle pour donner des cours et une autre pour la permanence.

VALLEE DE SEINE Blocages et violences : la mobilisation des lycéens dérape

Depuis le 3 décembre, des lycées sont bloqués en opposition à la réforme du Bac et à Parcoursup. La mobilisation a tourné au vinaigre avec des affrontements entre élèves et forces de l'ordre.

La contestation sociale des gilets jaunes a-elle gagné les établissements scolaires de la vallée de Seine ? Depuis le lundi 3 décembre, de nombreux lycées de la région sont le théâtre de blocages, partiels ou totaux. Des lycéens en colère entendent dénoncer la réforme du Bac et la mise en place de Parcoursup, la plateforme controversée d'inscription à l'université.

« Parcoursup, c'est la grande loterie »

Si les premières manifestations se sont voulues pacifiques, la radicalisation a rapidement gagné du terrain dans certains établissements, avec des affrontements entre forces de l'ordre et lycéens en marge des manifestations, notamment aux abords des établissements de Limay ou de Poissy (des affrontements avec la police ont encore eu lieu lundi matin au lycée Le Corbusier, Ndlr), ainsi que devant les deux lycées en lisière du Val Fourré mantais, ayant culminé par 151 interpellations et une vidéo devenue virale de ces placements en garde à vue (à lire p. 10, Ndlr).

Parmi les lycéens mécontents, Aline a fait entendre sa voix lors du blocage du lycée Condorcet de Limay, lundi 3 décembre. Présente à la traditionnelle opération « *barrage ouvert* » des gilets jaunes sur le péage de Buchelay le mercredi 5 décembre, l'adolescente âgée de 17 ans avait en effet quelques jours auparavant troqué son gilet jaune contre un uniforme de lycéenne révoltée.


LA GAZETTE EN YVELINES

***« Nos camarades ont été interpellés dans des conditions déplorables et inhumaines »,* fulmine Yanis Ouyahia, élève au lycée mantais Saint-Exupéry, lors d'un rassemblement donné vendredi matin**

« *Le Bac ne sert plus à rien, il perd toute signification, cela devient comme le brevet des collèges,* poursuit Aline, scolarisée en terminale STMG. *Quant à l'application Parcoursup, elle nous met une grosse pression sur les épaules. Très tôt, on doit connaître notre orientation et on stress pour savoir si on va décrocher l'école que l'on veut.* »

Actuellement, le dialogue semble être rompu entre le ministre, les enseignants et les lycéens. « *Je suis écœurée par les propos mensongers du ministre Jean-Michel Blanquer qui dit que les élèves sont ravis de la réforme du Bac* », peste une professeure d'anglais au lycée mantais Saint-Exupéry au sujet de la nouvelle formule de l'épreuve, qui obligera les élèves de seconde à choisir trois spécialités dès la fin de l'année. « *Et pour ce qui concerne Parcoursup, c'est la grande loterie* », poursuit l'enseignante.

Si les premiers blocages se sont déroulés dans le calme, comme à Limay, la suite le fut beaucoup moins, donnant lieu à des débordements violents, notamment à Mantes-la-Jolie. Jeudi 6 décembre, des affrontements entre lycéens et forces de l'ordre aux abords du lycée Saint-Exupéry ont conduit à 151 interpellations. Les images des arrestations sont devenues virales et ont rapidement fait le tour des réseaux sociaux comme des médias.

Une vidéo « *choquante* » pour la cinquantaine d'élèves, de professeurs et de parents d'élèves des lycées Jean-Rostand et Saint-Exupéry, les deux établissements voisins qui jouxtent la cité du Val Fourré. Ils étaient venus exprimer leur colère lors d'un rassemblement spontané le lendemain matin vendredi sur le parking situé entre l'Agora mantaise et le lycée Saint-Exupéry, lieu des échauffourées. Les enseignants de chaque établissement ont également exprimé leur colère dans deux communiqués de presse.

« *Ils ont été arrêtés dans des conditions déplorables et inhumaines* », fulmine Yanis Ouyahia, élève au lycée Saint-Exupéry et membre du Mouvement des jeunes communistes de France. Pour Michel Chastan, conseiller principal d'éducation du lycée Saint-Exupéry, l'attitude des policiers « *alimente la machine à haine* ». Le délégué syndical FSU, première fédération syndicale de l'Éducation nationale, poursuit : « *Je suis profondément choqué par les images d'humiliation que j'ai pu voir sur internet… Je ne cautionne pas les voitures brûlées par les lycéens, mais la réaction des forces de l'ordre est disproportionnée.* »

En bref

TRIEL-SUR-SEINE

Une réunion dédiée aux carrières et cavités de la commune

Elle aura lieu le mardi 18 décembre à 19 h 30, à la salle Rémi Barrat.

Alors que les inquiétudes concernant les carrières et les cavités présentes dans le centre-ville triellois et aux alentours grandissent, la municipalité organisera mardi 18 décembre une réunion sur le sujet. Elle débutera à 19 h 30 à la salle Rémi Barrat.

« *Des affaissements de chaussées sont survenus récemment. Par ailleurs, la maison du 177 rue Paul Doumer a été fragilisée*, détaille la Ville sur son site internet. *Ces éléments ont pu créer quelques inquiétudes chez certains Triellois quant à la nature des sous sols, notamment au centre-ville.* »

« La plus complète possible »

Elle précise également avoir pris contact avec l'Inspection générale des carrières yvelinoise, afin de faire le point sur la situation : « *La Ville confirme qu'il n'y a pas de carrières au centre-ville. Il y a uniquement des caves et cavités de faible volume et de faible profondeur, issues de l'évolution du bâti ancien.* » Cette réunion publique est ainsi le « *prolongement* » de cette prise de contact « *afin de permettre aux Triellois de bénéficier d'une information la plus large et la plus complète possible* ».

En Image



LA GAZETTE EN YVELINES

MAGNANVILLE **L'arbre de la laïcité replanté une troisième fois**

Et de trois. Dimanche dernier, l'Association des libres penseurs des Yvelines, ainsi que la Ville, ont replanté dans la cour de la Ferme un nouvel arbre de la laïcité. « *J'espère que celui-là ils vont le laisser tranquille* », soupire André Sylvestre, président de l'Alpy. Le premier arbre, planté en 2005, avait été arraché en mars 2017, de même que ceux de Limay, Mantes-la-Ville et Rosny-sur-Seine. A Magnanville, un second arbre avait été replanté en décembre 2017 avant d'être de nouveau vandalisé à la fin du mois de janvier 2018. Les auteurs de ces vandalismes n'ont pas été retrouvés.

En bref

LIMAY

Des bus qui réduisent l'enclavement

L'un des habitants présents à la réunion publique donnée dans le quartier du Bois aux moines a pointé l'utilité du renforcement de la desserte en bus.

Une des réunions de mi-mandat, donnée mardi 4 décembre dernier à destination des habitants du quartier du Bois aux moines, a questionné l'enclavement du Nord de Limay en terme de mobilité. L'un des rares habitants présents du quartier Bois-aux-moines, où se déroulait la réunion, a apporté quelques motifs de satisfaction.

« Je vois de l'amélioration »

« *Le fait qu'aujourd'hui on ait réussi à avoir des bus plus fréquents, et notamment le week-end, ça permet de désenclaver le quartier*, estime-t-il tout en espérant que les bus soient préservés dans le Nord de la ville. *Je sais qu'il y avait un point à faire pour savoir si oui ou non on gardait ce fonctionnement. De mon point de vue, je vois de l'amélioration avec des gens qui prennent le bus, qui ne le prenaient pas avant.* »

Eric Roulot, le maire PCF, n'a pas pu apporter de réponse définitive à ce jour mais a soutenu l'idée : « *On travaille sur de la mobilité durable, qui privilégie la marche à pied, les vélos et les transports collectifs.* »

MANTES-LA-JOLIE

La Poste : peu d'évolution au centre de tri

Pour beaucoup de salariés du centre de tri, la situation n'a pas changé. L'entreprise a pourtant engagé dix facteurs en CDI à la fin novembre pour remédier au courrier en souffrance.

En octobre dernier, *La Gazette* publiait des images de casiers remplis de courrier et de paniers débordant de colis. Le centre de tri de Mantes-la-Jolie, dont dépendent également d'autres communes comme Limay, Mantes-la-Ville, Gargenville ou Porcheville, souffrait alors d'un manque de facteurs, admis par la Poste, et critiqué par la CGT qui déplorait les effets de la dernière réorganisation.

Dix facteurs recrutés en CDI

Alors, depuis la rentrée, le courrier arrivait avec retard, voire pas du tout. Une vidéo qu'avait diffusée *La Gazette* montrait l'ampleur du problème à l'intérieur du centre. Comme l'annonçait le *Courrier de Mantes* dans son édition du 7 novembre dernier, la CGT de la Poste, syndicat majoritaire au niveau national, a fait jouer son droit de retrait sur sept tournées de ce centre de tri mantais. Depuis, la situation reste très difficile pour les facteurs comme pour les usagers.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Il y a un recrutement qui a été fait. […] Mais ce sont des CDD qui travaillaient déjà sur place qui ont été embauchés en CDI. […] ça ne rajoute pas de facteurs supplémentaires »,* déplore une représentante syndicale.**

D'après l'entreprise postale, « *dix facteurs ont trouvé un emploi en CDI, fin novembre, malgré les difficultés auxquelles elle se trouve confrontée au sein de l'établissement de Mantes-la-Jolie* ». Ces emplois doivent « *soulager des salariés qui sont à bout* », avec toujours « *des nombres d'arrêt maladie exponentiels* », rappelle l'une des représentantes syndicales du centre de tri mantais, qui préfère rester anonyme.

« *Le problème, c'est que ce sont des CDD qui travaillaient déjà sur place qui ont été embauchés en CDI,* déplore-t-elle cependant. *C'est très bien pour ces personnes mais ça ne rajoute pas de facteurs supplémentaires, il n'y a pas eu d'évolution.* »

A la CFDT de la Poste des Yvelines (syndicat majoritaire, Ndlr), Mathieu Voneschen, nuance la critique de la CGT.

« *Les CDD ne participent pas au tri, contrairement aux CDI, car ils ne connaissent pas forcément le secteur*, explique-t-il. *Ça permet de professionnaliser et d'éviter la précarité, tout en rajoutant des bras pour le tri.* » La CFDT, elle aussi en attente de moyens humains supplémentaires, a par ailleurs demandé à la directrice du centre postal mantais que soient mis en place un ordonnancement méthodique des tournées, et des changements sur les façades de casiers.

En novembre, une partie du courrier du centre de tri mantais avait été détournée vers celui des Mureaux, suite à l'usage du droit de retrait de facteurs de Mantes-la-Jolie. « *Pour ce genre d'action, nous devons avertir la médecine de prévention, c'est la règle*, rappelle la CGT de l'exercice du droit de retrait. *C'est ce que nous avons fait et, quelques jours plus tard, l'inspection du travail nous a prévenu qu'ils viendraient prochainement.* » A partir de ce moment là, tous les courriers en souffrance ont été transférés du centre de tri de Mantes-la-Jolie vers celui des Mureaux.

Un transfert de courrier aux Mureaux qui pose question

Vincent Fournier, représentant syndical des salariés à la CGT la Poste des Yvelines, en a été le premier surpris. « *Ce transfert, c'était juste temporaire car ils (les responsables de l'entreprise, Ndlr) savaient que l'inspection du travail allait passer*, analyse-t-il. *Ce n'est pas illégal de faire ça, rien ne les interdit de transférer le courrier d'un centre à un autre. Mais bon… ça pose question quand même.* »

Sur place, au centre de tri des Mureaux, les facteurs ont, selon lui, dû trier le courrier à terre puisqu'il n'y avait pas les casiers correspondant aux rues concernées. « *On ne comprend pas pourquoi cela a été fait ainsi, pour faire ça, le courrier aurait pu rester à Mantes-la-Jolie*, note Vincent Fournier. *Ça a d'ailleurs surpris les facteurs du centre de Mantes qui l'ont pris comme si on leur avait volé leur courrier.* »

VALLEE DE SEINE Emploi : la galère des travailleurs handicapés

Quand on cumule chômage de longue durée et statut de travailleur handicapé, retrouver un emploi s'avère très difficile, témoignent ceux venus à une session de recrutement dans le Mantois.

Les entreprises, à l'exception de celles qui sont spécialisées dans l'activité adaptée, attendraient-elles trop de leurs salariés répondant au statut de travailleur handicapé ? Vendredi 23 novembre, pas moins de 70 chômeurs handicapés et de longue durée de Mantes-la-Jolie et des Mureaux, ainsi que six entreprises du Mantois et des Yvelines, ont répondu à l'invitation de Pôle emploi.

En finir avec la précarité

Ce jour-là, l'agence de Mantes-la-Jolie a organisé dans ses murs une session de recrutement pour les demandeurs d'emploi de longue durée ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés. Les candidats avaient l'opportunité de déposer des CV et des lettres de motivation, mais aussi de rencontrer directement les recruteurs, à travers des entretiens sous forme de speed dating.

Parmi les présents, Christopher Perret, sans activité depuis plus de deux ans, a pu échanger avec l'agence d'intérim Adecco et l'entreprise d'insertion temporaire Id'ée intérim. « *Cela s'est bien passé* », confie le Mantais à l'issue des courts entretiens. Il cherche du travail comme chauffeur-jockey, activité qui consiste « *au déplacement de véhicules dans les usines ou dans les entreprises de location de voitures* », explique-t-il.

« *Depuis un moment, mes recherches d'emploi se passent très mal* », confie l'homme de 34 ans qui veut en finir avec la précarité. « *Je subis de nombreux refus car mon état de santé ne me permet pas de faire le travail que ces entreprises recherchent* », poursuit-il, en évoquant son handicap relevant de tension articulaire, d'une mauvaise circulation sanguine et d'un souffle respiratoire.

« *Souvent, les entreprises recherchent des travailleurs handicapés mais, au final, elles attendent que l'on travaille comme tout le monde, ça ne va pas,* poursuit Christopher Perret. *Je veux reprendre le boulot mais il faut que l'on me laisse ma chance. Actuellement, j'ai un enfant à charge et plus de ressources.* » Les sociétés rencontrées ce jour-là pourraient être, selon lui, susceptibles « *de [lui] proposer quelque chose d'adapté à [sa] situation* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Invités par Pôle emploi, 70 chômeurs de Mantes-la-Jolie et des Mureaux ont pu rencontrer directement les recruteurs à travers des entretiens sous forme de speed dating.

Magnanvilloise en recherche d'emploi, Layla Radigh est pour sa part plus discrète sur la nature de son handicap. « *J'ai besoin de connaître certaines choses pour pouvoir adapter le poste en fonction de la pathologie : le port ou non de charge, la position de travail assise ou debout ou les deux...* », explique cependant Magalie Mindeau, assistante de direction chez ANR services à Epône.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« L'opération de recrutement permet un retour à l'emploi à moyen terme des candidats »,* assure une conseillère.**

Lors du job dating, les deux femmes ont pu retracer le parcours professionnel de la candidate âgée de 44 ans, qui fut notamment agent d'accueil à la SNCF. Mais ce qui intéresse maintenant Layla Radigh, c'est le secteur de la cosmétique : l'association dispose d'une branche qui s'occupe du conditionnement, de la préparation de commandes et de l'assemblage de produits de beauté.

« *ANR services est une entreprise adaptée dans le sens où nous devons embaucher 85 % de nos salariés en situation de handicap,* rappelle Magalie Mindeau de sa présence ce jour-là. *Layla a un profil intéressant malgré son absence d'expérience dans le domaine de la cosmétique, il y aura peut-être besoin d'une formation.* »

Même si la recruteuse n'a pas forcément de besoins en main d'œuvre actuellement, cette journée de rencontre lui permet de repérer des profils pour la suite. « *On fait un peu notre marché ce matin,* souriit-elle. *Plutôt que de recevoir des candidatures spontanées, je peux avoir un premier contact avec les candidats, c'est toujours une bonne chose.* »

Les entreprises font leur marché

« *L'opération de recrutement permet un retour à l'emploi à moyen terme des candidats* », assure Edith Bonhomme, membre de l'équipe de référents chargée de l'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de l'agence Pôle emploi de Mantes-la-Jolie. « *Cela peut prendre un peu plus de temps car il faut tenir compte du handicap,* détaille-t-elle des travailleurs handicapés. *Pour rassurer les entreprises, une période d'immersion en milieu professionnel peut être mise en place pour garantir la compatibilité entre le poste et les contraintes médicales du futur salarié.* »

Ce type de rencontres entre chômeurs et recruteurs permettrait « *aux travailleurs handicapés de retrouver confiance en eux* », souligne Edith Bonhomme. « *Cela leur donne envie de poursuivre leur recherche d'emploi, ça les remobilise car ils sont souvent isolés,* conclut-elle. *C'est donnant-donnant, il n'y a pas de perdants.* »

Indiscrets

Il a su interpeller le président de la République avec les mots qu'il fallait, et a été reçu vendredi dernier à l'Elysée avec quatorze autres membres de son association d'élus, Génération terrain. « *Monsieur le Président, quand vous déciderez-vous enfin à vous appuyer sur celles et ceux en prise directe avec la réalité du terrain, en contact quotidien avec les gilets jaunes et tous ceux, très nombreux, qui ne les portent pas mais qui le sont et qui souffrent* », assure avoir interpellé le maire de Poissy Karl Olive (LR) dans un communiqué rapportant la rencontre ayant duré « *3 h sans discontinuer* ».

Il y est venu accompagné, entre autres, de son homologue conflanais Laurent Brosse (DVD), du Carriérois Christophe Delrieu (DVD), de l'édile de Morainvilliers Fabienne Devèze (LR) ou encore de l'adjoint villennois Pierre-François Degand (LREM). Ceux-ci ont évoqué des thématiques spécifiques, entre autres : « *Matraquage fiscal de ceux qui travaillent et ceux qui ont travaillé toute leur vie, paupérisation grandissante des villes dites périphériques, illusion d'un contrat gagnant-gagnant avec moins de droits et toujours plus de devoirs pour certains, plus de droits et aucun devoir pour d'autres, fiasco des intercommunalités.* »

Trop de réunions publiques tueraient-elles les réunions publiques, où leur organisation nécessite-t-elle de mieux coller aux habitudes des riverains ? Le maire de Limay Eric Roulot (PCF) s'est posé la question face au maigre public d'une récente réunion municipale donnée pour présenter son bilan de mi-mandat aux habitants du Bois aux moines. « *C'est normal dans la mesure où les réunions, dans ce quartier-là, se sont multipliées […], la plupart des citoyens de ce quartier travaillent à l'extérieur donc, quand ils rentrent le soir, c'est difficile de les faire ressortir,* a-t-il constaté en évoquant le souvenir d'une réunion plus fournie lorsqu'elle était organisée le samedi matin. *Donc il va falloir, nous les élus, que nous nous adaptions à la disponibilité des citoyens, et non l'inverse.* »

L'information pourrait faire sourire si elle n'impliquait pas un problème semblant insoluble pour les usagers de la ligne N montant ou descendant à Epône. Dimanche dernier, *Le Parisien* révèle en effet le courrier d'une association d'usagers envoyé à la présidente du conseil régional assure que la hauteur des quais de la gare SNCF, censés être rehaussés pour accueillir le RER E en 2024, sera alors trop haute pour les nouvelles rames de la ligne N livrées à partir de 2021.

« *Une commande vient d'être passée pour ces nouvelles rames qui circuleront dans trois ans,* explique Marc Pélissier, président de l'Association des usagers des transports (AUT) d'Île-de-France. *Or ces nouveaux trains sont équipés de planchers bas. Du coup, les 300 voyageurs ne pourront plus monter dans les voitures !* » Il demande donc à Valérie Pécresse (LR) de « *suspendre les travaux* » du projet Eole d'extension du RER E en gare d'Epône.



ILE-DE-FRANCE Leur suppression abandonnée, Yvelines et Hauts-de-Seine poursuivent la fusion

Alors que le gouvernement renonce à faire disparaître les conseils départementaux d'Île-de-France, les deux de l'Ouest francilien poursuivent leur fusion et en vantent les mérites.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il y a une capacité de développement qui n'existe pas dans les Hauts-de-Seine, à des conditions économiques attractives », **détaille Marie-Célie Guillaume (LR), conseillère départementale des Yvelines.**

« *Nous vivons ensemble, nous faisons des enfants, nous n'attendons plus que Monsieur le curé, mais ça viendra.* » Filant la métaphore matrimoniale, le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian (LR) a indiqué la poursuite de la fusion de son Département avec les Yvelines lors de l'inauguration de leur stand commun au Salon de l'immobilier d'entreprise (Simi).

« *Nous ne voulons pas supprimer les Départements* », annonçait fièrement le 4 décembre un communiqué commun des sept conseils départementaux franciliens citant la ministre de la cohésion des territoires Jacqueline Gourault. Cette dernière leur aurait ainsi « *confirmé l'abandon du projet de suppression des Départements franciliens* » lors d'une réunion commune présidée par le préfet de région Michel Cadot.

Alors, le lendemain mercredi 5 décembre au Simi, Patrick Devedjian n'évoque pas cette annonce d'annulation, mais ne cache pas pour autant sa bonne humeur. « *On ne pourra pas revenir en arrière, l'Etat le sait bien, et finira bien, tôt ou tard, par en tirer les conséquences* », énonce-t-il de la fusion annoncée par les deux Départements en 2016, et enclenchée depuis. « *Nous sommes à l'étroit dans notre département, nous avons une des densités les plus élevées d'Europe,* rappelle-t-il de sa nécessité. *Nous avons besoin des Yvelines comme espace naturel, hinterland comme disent les géographes* ».

Côté Yvelinois, en l'absence du président du Département Pierre Bédier, son binôme du Mantois, Marie-Célie Guillaume (LR, également directrice générale de Paris La Défense, Ndlr), le représente. Sa double casquette « *illustre bien le bien-fondé de notre fusion* », note Patrick Devedjian de son ancienne directrice de cabinet. La conseillère départementale, elle, met en avant l'arrivée du RER E : « *Les entreprises qui n'auront pas les moyens de s'installer à la Défense pourront toujours le faire à quelques stations* », remarque-t-elle de sa mise en service estimée à 2024 à Mantes-la-Jolie.

« *Le grand avantage de l'union des Yvelines et des Hauts-de-Seine est que dans les Yvelines, vous avez du foncier disponible et pas trop cher,* détaille-t-elle. *Il y a une capacité de développement qui n'existe pas dans les Hauts-de-Seine, à des conditions économiques attractives. C'est pourquoi ces deux Départements investissent autant d'argent dans les infrastructures de transport en commun et routières, car les infrastructures sont le point de départ du développement économique.* »

HARGEVILLE La fibre optique très attendue des villages

En réunion publique, les habitants ont accueilli avec satisfaction l'arrivée de la fibre optique. Au premier semestre 2019, environ 80 % des foyers devraient être éligibles au très haut débit.

Dès la fin de l'année 2018, les premiers habitants du village, environ 50 logements, devraient être éligibles à la fibre optique et bénéficier ainsi d'un accès plus rapide à internet. Au premier semestre 2019, « *la quasi totalité des 170 logements devrait être équipée* », annonce le maire Jean-Michel Voyer (SE) : « *Orange a respecté ses engagements.* »

La nouvelle a été accueillie avec satisfaction par la cinquantaine d'Hargevillois venus assister à la réunion publique, le mardi 4 décembre, organisée par l'opérateur de télécommunication qui s'est occupé du développement du réseau au sein du village. « *Dans notre commune, nous avions beaucoup de difficulté à capter internet, la fibre, cela va être une révolution,* poursuit le premier magistrat de la commune. *On va enfin pouvoir connaître en zone rurale les profits que connaissent les grandes villes. Pour les plus jeunes, c'est merveilleux.* »

Le programme de déploiement de la fibre dans les Yvelines « *a débuté en 2013 et il devrait s'achever en 2020* », fait savoir Régis Philippon, le directeur des relations aux collectivités lcoales d'Orange pour les Yvelines : « *On a 94 communes à déployer sur le département, 33 l'ont déjà été.* »

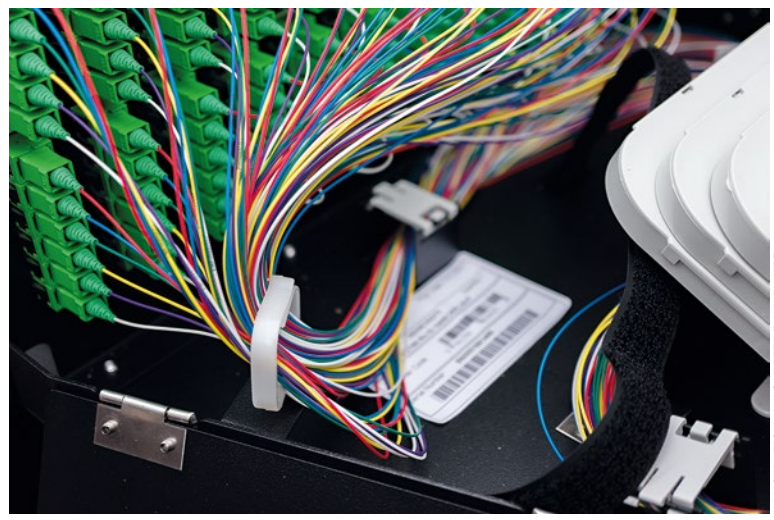

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Avec la fibre, on va enfin pouvoir connaître en zone rurale les profits que connaissent les grandes villes », **dit le maire Jean-Michel Voyer (SE).**

ECQUEVILLY Le club de foot parraine un guépard

L'Étoile football club recevra deux fois par an des nouvelles de Dominic, guépard orphelin recueilli dans un centre en Namibie, avant sa réintégration dans son milieu naturel.

Sur son emblème ou dans les exercices, le guépard occupe désormais une place importante au sein de l'Etoile football club Ecquevilly (EFCE). Ce dernier a franchi une nouvelle étape dans sa volonté de renouveler l'image du club, le 4 décembre dernier, soit la journée internationale du guépard : le club de 170 licenciés parraine Dominic.

Ce jeune félin orphelin de six mois, recueilli en Namibie par la Fondation pour la conservation du guépard (CCF), sera réintroduit dans la nature à l'âge adulte. Le club recevra de ses nouvelles deux fois par an. Une action que les dirigeants du club jugent nécessaire afin d'ouvrir l'esprit de leurs jeunes licenciés à d'autres questions que le football.



LA GAZETTE EN YVELINES

A l'issue de la cérémonie, un chèque de 150 euros a été remis à l'association Amifélins, qui le retransmettra par la suite à la fondation pour la conservation du guépard.

Plusieurs similitudes

« *Il fallait changer les symboles* », détaille Jean-Luc Rossignol, président du club depuis 2015. Le choix de la nouvelle équipe dirigeante se porte alors sur la volonté « *d'ouvrir sur autre chose que le football, leur apprendre à réfléchir à l'environnement* », souligne Chistian Barbaud, vice-président de l'EFCE.

Leur choix se dirige rapidement sur le guépard, dont le mode de vie comporte plusieurs similitudes avec les enseignements véhiculés par le club. « *Les caractéristiques du guépard sont sa vitesse, le fait qu'il sait anticiper et garde toujours l'œil ouvert et enfin il ne recherche pas le combat, il est agile* », énumère Christophe Barbaud.

Depuis 2017, l'association sportive propose des stages de vacances d'une durée de cinq jours à destination des enfants de 8 à 12 ans. Là aussi, la biodiversité est mise à l'honneur. « *Nous avons une demi-journée où l'association Amifélins vient présenter son action et le guépard,* détaille Christian Barbaud. *Et lors des exercices, par exemple, nous leur demandons d'adapter leur vitesse, un peu comme le fait le guépard.* »

Attractivité retrouvée

L'initiative contribuerait à l'attractivité retrouvée du club. « *Nous avons eu une augmentation de plus de 40 % du nombre d'enfants (les effectifs sont actuellement de 80 pour les 6-13 ans, Ndlr)* », souligne Jean-Luc Rossignol. « *C'est un engagement capital, cela leur permet de garder les pieds sur terre* », complète le vice-président. « *Pour comprendre ce qu'il se passe autour de lui, c'est très bien,* note Christophe, père de Titouan. *Il est assez intéressé de base, il lit des journaux sur les animaux.* »

A l'issue de la cérémonie, un chèque de 150 euros a été remis à l'association Amifélins, qui le retransmettra par la suite au CCF. « *Vous êtes la première mairie à fêter le guépard,* se réjouit Catherine Ebbs-Périn, présidente d'Amifélins. *Pour nous, c'est aussi une manière d'entrer dans la vie publique.* »

Fondée en 2009, l'association intervient auprès de divers publics, afin de « *sensibiliser, informer et éduquer* » le public. « *Il y a aujourd'hui moins de 8 000 guépards dans le monde. Il y a 100 ans, ils étaient environ 100 000* », alerte Catherine Ebbs-Périn de ce félin classé dans les espèces vulnérables. De Dominic, le guépard parrainé, elle détaille : « *C'est un fermier qui l'a retrouvé sur ses terres et l'a remis au CCF, il avait moins d'une semaine. Il était tout seul, on ne comprend pas ce qu'il s'est passé.* »

« Moins de 8 000 dans le monde »

Le jeune guépard, comme 35 autres, est désormais suivi par Laurie Marker, fondatrice du CCF, il sera ensuite relâché équipé d'un collier émetteur. Et visiblement, les enfants du club ont encore des questions à poser sur l'animal. Alors que Laurie Marker est attendue en France en début d'année, Noa demande : « *Elle ne pourrait pas venir à Ecquevilly ?* » Si ce n'est pas au programme de l'an prochain, l'idée, elle, est lancée.

MONTALET-LE-BOIS Face à la hausse d'impôts, le contrat rural rejeté

En réunion publique, une soixantaine d'habitants ont demandé à ce que ne soient pas réalisés les investissements prévus dans le contrat rural, afin de retrouver une situation financière saine.

Pour une première, elle était évidemment très attendue. Vendredi dernier, plus d'une soixantaine de Montaleboisiens se sont réunis en mairie à l'occasion d'une réunion publique, la première jamais organisée dans la commune aux dires de nombreux participants. Elle devait permettre au maire, Michel Hanon (SE), de s'expliquer sur la hausse de la part communale des différentes taxes de 56 % (voir notre édition du 14 novembre).

Absent pour raisons de santé, c'est finalement le premier adjoint Philippe Pernette qui s'y colle. Il dresse un bilan de l'état financier de la commune, des solutions proposées pour une meilleure gestion du village de 130 foyers pour 340 habitants, et évoque une baisse des taux. Les habitants, eux, ont surtout rejeté en bloc les investissements liés au contrat rural, et demandé la démission du maire.

« Il fallait anticiper »

Pour se pencher sur l'historique des finances communales, un appel au centre interdépartemental de gestion a été fait. En préambule, Philippe Pernette expose aux administrés les justifications avancées par le maire Michel Hanon, élu depuis 2004. « *En recettes de fonctionnement nous avons un problème purement mathématique,* expose-t-il. *Des bases fiscales, une démographie faible, pas d'évolution des taux avant de nombreuses années, et très insuffisante avant 2018.* »


« On voit tout de suite que entre 2000 et jusqu'à 2012, on est dans une conduite équilibrée et saine, détaille Philippe Pernette. Fin 2012, nous avons un excédent de 220 000 euros. »
LA GAZETTE EN YVELINES

Un autre problème est souligné avec l'ouverture d'une deuxième classe à l'école. « *J'avais simplement sous-estimé, compte tenu du manque de recettes de fonctionnement écrit plus haut, que cette situation tant attendue allait engendrer des difficultés, tant au niveau du fonctionnement organisationnel que budgétaire* », poursuit l'édile par la voix de son premier adjoint.

Lorsqu'un graphique, présentant charges et produits de fonctionnement, est présenté, le constat est sans appel. « *On voit tout de suite qu'entre 2000 et jusqu'à 2012, on est dans une conduite équilibrée et saine,* détaille Philippe Pernette. *Fin 2012, nous avons un excédent de 220 000 euros, construit par économies successives année après année, et puis, à partir de 2013, ça s'inverse, les dépenses prennent le dessus.* »

Des déficits successifs, notamment causés par les charges de personnel, ont ainsi conduit la majorité à décider la hausse très importante des impôts. Les administrés présents, eux, y voient surtout une mauvaise gestion. « *On a attendu trop longtemps, ce qui fait qu'on se prend une surélévation de notre taxe foncière,* lance un ancien élu, Jean-Paul Silvestri. *Il fallait anticiper.* »

« On voit que vous êtes mal à l'aise »

Dans ces conditions, l'avis est unanime. Les investissements proposés dans le cadre du contrat rural, tels l'agrandissement de l'école, la construction d'une salle de motricité, sont ainsi rejetés par les présents. « *Il faut réduire les dépenses de fonctionnement,* note ainsi une riveraine. *Est-ce qu'on peut baisser les investissements, c'est-à-dire on est pas solvables, on arrête et on attend de voir ?* » Un autre poursuit, à l'intention des conseillers : « *On sent bien que vous êtes mal à l'aise, nous, c'est le maire qu'on aurait voulu avoir en face de nous. C'est à lui qu'on demande des comptes.* »

Pour le premier adjoint, prendre une décision de façon « *collective* » en termes de choix d'investissement est aussi la meilleure chose à faire. Mais il insiste, à propos du contrat rural conclu entre la commune, la Région et le Département afin que les deux derniers participent à des investissements montaleboisiens : « *On n'est pas là pour débattre du contrat rural, le sujet mérite une réunion à lui seul, qui pourrait se terminer par un vote. […] Ce n'est pas encore fait.* »

Devant les coûts annoncés pour les différents projets, les riverains regrettent un manque de concertation. Dans les derniers instants de la réunion, une pétition circule, demandant la démission du maire. « *Ce n'est pas contre lui, Michel je l'aime bien,* précise une Montaleboisienne. *Mais là...* » Une demande auquel répond le premier adjoint : « *C'est sa décision, elle lui appartient.* »

Une petite lueur d'espoir se présente toutefois. Parmi les scénarios proposés par l'expert du centre interdépartemental de gestion, une baisse et une stabilisation des taux. « *L'idée, ce serait de ramener les taux à 10 % pour la taxe d'habitation, et à 15 % pour le foncier, ce qui permet d'avoir une pente légèrement progressive de recettes par rapport aux dépenses, et d'avoir une situation saine* », expose Philippe Pernette. Le débat financier est donc loin d'être clos pour ce petit village.

MANTES-LA-VILLE L'Alpine A110 se fait discrète

Depuis quelques mois, la concession Renault consacre un hall d'exposition à la marque Alpine. Le showroom accueille une dizaine de visiteurs par jour en moyenne selon le groupe Schumacher.

La discrétion est de mise. De l'extérieur, rien n'indique que le groupe Schumacher, propriétaire de la concession Renault de Mantes-la-Ville, consacre depuis quelques mois un showroom à l'Alpine A110. Il faut s'approcher de près pour apercevoir les deux coupés sport qui occupent cet espace dédié d'environ 40 m².



Un espace dédié d'environ 40 m² est consacré à l'Alpine A110 au sein de la concession Renault de Mantes-la-Ville.
LA GAZETTE EN YVELINES

« *On voulait vraiment investir dans la marque Alpine,* explique Édouard Schumacher, le PDG du groupe depuis 2007. *L'idée s'est très tôt imposée de le faire à Mantes-la-Ville parce c'est une très belle concession et une très belle région.* » Le hall d'exposition reçoit une dizaine de visiteurs par jour venus des Yvelines et de la Normandie.

Prix d'achat de 60 000 euros

« *Il y a les habitués que l'on accueille avec plaisir et avec lesquels on partage la passion Alpine et ceux qui ont un projet d'achat, une population aisée qui veut développer son parc automobile et rouler made in France car l'Alpine est assemblée à Dieppe* », poursuit Édouard Schumacher. Les 1955 exemplaires de la « *Première Edition* » de l'Alpine A110 ont été vendus en quelques semaines, la marque est aujourd'hui commercialisée à travers deux finitions « *Légende* » et « *Pure* », dont le prix d'achat tourne autour des 60 000 euros.

VALLEE DE SEINE Pollution au plomb : une action collective

Afin d'obtenir davantage d'informations, ils saisissent la justice. A l'initiative de l'association Rives de Seine nature environnement, cinquante personnes ont adressé « *une demande de communication des informations environnementales, relatives aux anciennes plaines d'épandage des Yvelines et du Val-d'Oise, sera adressée à toutes les autorités compétentes* », détaillent-elles sur la plate-forme de justice collaborative V pour verdict. Elles ont jusqu'au 14 janvier pour rassembler 600 personnes, afin que leur demande soit validée et prise en charge par un avocat.

POISSY Un recours contre le chantier du Tram 13

Récemment, l'Association en faveur du projet initial Tangentielle Ouest (AFPI-TGO), qui conteste le tracé urbain du Tram 13, a annoncé avoir déposé un recours au tribunal administratif contre la déclaration de projet réalisée par Ile-de-France mobilités durant l'été. « *Cette déclaration de projet n'est pas suffisamment précise puisque la nature des études dont elle demande le financement n'est pas détaillée* », précise l'association. La déclaration d'utilité publique de ce tracé urbain a été rendue ce jeudi 6 décembre par le préfet des Yvelines.

LES MUREAUX Une enquête sur les transports électriques

Jusqu'au 20 janvier, une consultation citoyenne sur le développement des moyens de transports électriques a été initiée par le Seinergy Lab à destination des actifs de la communauté urbaine, baptisée E-mobility. Il souhaite proposer des mesures d'accompagnement aux entreprises et collectivités pour inciter leurs salariés à utiliser ce type de transport. « *Le développement de l'électricité verte renforcera l'impact environnemental positif du véhicule électrique* », précise l'institution. La consultation est à retrouver sur le site internet du Seinergy Lab, seinergylab.fr.

AUBERGENVILLE Une conférence pour mieux comprendre l'islam et prévenir la radicalisation

L'objectif affiché par la communauté urbaine était de donner des *« clés de compréhension »* au public, composé de travailleurs sociaux, associatifs et représentants de collectivités.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Mon objectif, c'est un peu de désacraliser l'Islam,* expliquait avant le début de la conférence Faker Korchane, du Centre d'étude du fait religieux contemporain. *On peut en avoir une approche critique. »

« Je vais vous demander de mettre de côté ce que vous savez. Mon but, c'est de vous expliquer comment les musulmans conçoivent leur religion, comment ils la perçoivent. » Le 4 décembre dernier, Faker Korchane, conférencier pour le Centre d'étude du fait religieux contemporain, est intervenu au théâtre de la Nacelle, lors d'une rencontre organisée par le pôle prévention de la radicalisation de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

L'objectif affiché de cette conférence était de donner aux plus de 150 personnes présentes, travailleurs sociaux, associatifs, collectivités, des *« clés de compréhension »* de l'islam, afin de prévenir la radicalisation. Mais l'intervenant du jour, également journaliste indépendant et spécialiste des questions religieuses, a insisté sur un point : une méconnaissance de l'islam, certaines interprétations, peuvent conduire à l'extrémisme. Cette conférence était une première pour le pôle de la prévention et de la radicalisation de GPSEO.

Mais elle n'était pas la première action menée par le service, rattaché à la politique de la Ville. *« Nous intervenons en amont de la radicalisation, afin de toucher un public large »*, explique Damien Gasser, coordinateur du pôle : intervention dans les cafés-parents, les cours d'alphabétisation, ou encore à destination des scolaires font partie des actions menées. *« Ce que nous faisons, c'est de la prévention primaire. Intervenir auprès de personnes connues comme radicalisées, ce n'est pas de notre compétence, cela relève de la préfecture »*, insiste-t-il toutefois.

« Mon objectif, c'est un peu de désacraliser l'Islam, expliquait avant le début de la conférence Faker Korchane. *On peut en avoir une approche critique. »* Une idée qu'il développe devant son public : *« Mon but, c'est de vous expliquer comment les musulmans conçoivent leur religion, comment ils la perçoivent. Vous avez la religion, les informations, les principes, etc. Mais vous avez aussi des représentations, des réflexes, des constructions qui ne sont pas dites. »*

Des situations qui peuvent, selon le conférencier, entraîner des *« lacunes »*, chez les musulmans eux-mêmes : *« Aujourd'hui, certains incluent dans les cinq piliers de l'Islam le hallal ou le voile. »* Créant alors un terrain propice à la radicalisation. *« Il suffit de reprendre un ou deux concepts, de bien savoir communiquer,* détaille-t-il, en évoquant notamment les méthodes de l'État islamique. *Certains vont mobiliser des points historiques pour essayer de répandre leur compréhension avec leur propre agenda [politique]. »*

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Un million d'euros de subventions pour deux projets

La ville va bénéficier d'une aide d'un million d'euros du conseil régional pour rénover l'école élémentaire Chennevières ainsi qu'une partie de l'hôtel de ville.

Grâce au contrat d'aménagement régional signé le 30 novembre dernier, la Ville va bénéficier d'une aide régionale d'un million d'euros pour la réalisation de deux projets importants. : l'amélioration du contrat de performance énergétique de l'école élémentaire Chennevières, ainsi que la démolition et la construction de bâtiments administratifs de l'hôtel de ville.

« C'est un outil très important de notre politique régionale », a pointé Alexandra Dublanche (LR), vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France, en évoquant les baisses de dotation de l'État. *« La toiture, les murs et les fenêtres seront refaits à neuf. Cela permettra une économie d'énergie de 60 % par rapport à ce qui existe actuellement »*, détaille le maire Laurent Brosse (DVD) des travaux de l'école.

Aide les maires à réaliser des projets

D'un montant de 2,4 millions d'euros, ils seront subventionnés par la Région à hauteur de 445 000 euros et débuteront en 2020. *« La partie préfabriquée très vétuste qui se trouve derrière, pas le formidable bâtiment du XIXe siècle en façade »*, précise le maire de l'autre opération portant sur l'hôtel de ville, subventionnée à hauteur de 550 000 euros.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« C'est un outil très important de notre politique régionale »,* a pointé Alexandra Dublanche (LR), vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France, en évoquant les baisses de dotation de l'État.**

MANTES-LA-JOLIE Pour protéger ses données, la Ville change de moteur de recherche

Une convention a été signée le 26 novembre dernier avec les représentants de Qwant, moteur de recherche basé en France. Environ 1 000 postes de travail sont concernés.

« C'est une ergonomie un peu différente, mais c'est le prix à payer pour être moins fliqués. » Le 19 novembre dernier, le maire mantais Raphaël Cognet (LR) annonçait en conseil municipal la signature d'une convention avec les représentants de Qwant, moteur de recherche français. D'ici la fin de l'année, Qwant sera ainsi le moteur de recherche par défaut des ordinateurs en mairie, mais aussi dans les médiathèques et les écoles, en lieu et place du géant américain Google. Mairie comme représentants de Qwant avancent la nécessité de protéger les données personnelles.

« Etre moins fliqués »

Le 26 novembre, Mantes-la-Jolie est donc devenue la première mairie yvelinoise à signer cette convention de partenariat, qui court pour une dizaine d'années. Elle concerne environ 1 000 postes de travail au total, paramétrés en faveur du moteur de recherche français. Raphaël Cognet espère que ce changement permettra de *« respecter la neutralité du web dans les structures municipales »*, et précise : *« Cela va permettre aux Mantais qui fréquentent les structures municipales de passer par un moteur de recherche éthique, qui ne garde aucune donnée personnelle et historique. »*

Fondé en 2011, officiellement lancé en juillet 2013, ce moteur de recherche emploie 160 personnes et dispose de locaux à Rouen (Seine-Maritime), Ajaccio (Corse), Nice (Côte-d'Azur), Paris et Epinal (Vosges). *« Aujourd'hui, la plupart des plateformes ont un business model qui repose sur la collecte de données personnelles pour faire de la publicité ciblée,* explique Tristan Nitot, vice-président de Qwant depuis quelques mois. *Ce qui est évidemment très lucratif mais pas forcément très bon pour les individus. »*

Le moteur de recherche français, lui, ne dépose pas de cookies et repose sur la publicité contextuelle. *« Vous arrivez sur Qwant, vous tapez vélo, et bien, on va vous mettre de la publicité d'annonceurs de gens qui s'intéressent au vélo,* explique Tristan Nitot, qui fut par ailleurs président et fondateur de la branche Europe de la fondation Mozilla. *Cela ne nécessite pas de traquer les utilisateurs et c'est très bien comme ça. »* En 2018, environ 20 milliards de requêtes sont passées par Qwant.



LA GAZETTE EN YVELINES

Mantes-la-Jolie est la première ville yvelinoise à signer cette convention de partenariat. *« Depuis un an, un an et demi, on en voit de plus en plus souvent »,* note Tristan Nitot, vice-président de Qwant.

« On réfléchit à Qwant Junior dans nos écoles pour interdire l'accès à tout ce qui est pornographie et tout ça », détaille Raphaël Cognet de la probable installation de la déclinaison *« enfants »* du moteur de recherche. La convention inclut également un temps de formation pour les fonctionnaires. *« C'est vrai que le côté Google ou quand tu tapes les mêmes mots, il te recherche les machins, c'est super,* reconnaît le maire mantais. *Là, c'est un peu moins simple, mais plus efficace au niveau éthique, c'est pour ça que, si des agents en ont besoin, on les formera. »*

La décision a été saluée en conseil municipal le 19 novembre par Joël Mariojouls, conseiller d'opposition pour le groupe Ensemble pour une gauche citoyenne. *« La route sera très longue, nous avons en face de nous un certain nombre d'entreprises qui ne vont pas se laisser faire, donc il ne faudra pas lâcher »*, a-t-il enjoint.

Vingt milliards de requêtes

« Depuis un an, un an et demi, on en voit de plus en plus souvent, se félicite le vice-président de Qwant de l'intérêt croissant manifesté par les collectivités locales. *Cela prouve une certaine volonté de dynamisme et d'intérêt sur les questions liées au numérique. »* Le Département pourrait suivre le mouvement. *« Le collège innovant (de Mantes-la-Jolie, Ndlr) en sera équipé en 2021 »*, a déclaré lors de la signature de la convention Pierre Bédier (LR), le président du conseil départemental.

MANTES-LA-JOLIE Lycéens : près de 150 gardes à vue et une grosse polémique

Jeudi dernier, ces jeunes âgés de 12 à 20 ans ont été interpellés par 70 policiers à côté des lycées mantais Saint-Exupéry et Jean Rostand. Une vidéo des interpellations a fait le tour du monde.

Les images ont fait le tour du monde. Jeudi dernier, environ 150 jeunes âgés de 12 à 20 ans ont été interpellés par 70 policiers à proximité des lycées mantais Saint-Exupéry et Jean Rostand, suite aux manifestations lycéennes et à la dégradation de mobilier urbain. Dans une vidéo diffusée suite à ces interpellations, on peut y voir les jeunes agenouillés, dos au mur pour certains, les mains sur la tête, visages non floutés, devant l'entrée des Restos du coeur, dans un jardin attenant à l'Agora. Avec un commentaire de l'auteur de la vidéo : *« Voilà une classe qui se tient sage ! On pourra montrer ça à leurs profs parce qu'ils n'ont jamais vu ça. »*

« Il y a eu zéro blessés »

Les premières réactions tombent, tantôt condamnant les images et le traitement réservé aux jeunes, tantôt les dégradations commises par une partie de ces interpellés et survenues dans la matinée et la veille. *« Il y avait eu une escalade de violences depuis le mercredi,* rappelle ce lundi 10 décembre en conférence de presse le maire mantais Raphaël Cognet (LR). *Des jeunes étaient rentrés chez les gens pour leur piquer des bouteilles de gaz et les mettre dans les poubelles en feu. »* Il évoque toutefois des images *« surprenantes, au sens inhabituel du terme ».*

Quelques instants avant l'interpellation, poubelles et voiture sont incendiés, une riveraine agressée. *« Ce qui me préoccupe, c'est la sécurité des riverains, il y a eu zéro blessés, je trouve que c'est assez exemplaire »,* poursuit l'édile. Il précise des premiers retours : *« Les forces de l'ordre nous ont expliqué avoir interpellé une trentaine de casseurs professionnels. Certains sont originaires des Mureaux, de Bonnières, de Limay… »* Il estime *« entre 100 000 et 500 000 euros »* le montant des dégradations causées sur le mobilier urbain.



CAPTURE D'ÉCRAN - RTL

On peut y voir les jeunes agenouillés, dos au mur pour certains, les mains sur la tête, visages non floutés, devant l'entrée des Restos du coeur et dans un jardin attenant à l'Agora.

Face aux conditions d'interpellations, jugées humiliantes, un appel au rassemblement a été lancé sur les réseaux sociaux, à l'initiative de parents, enseignants et lycéens ce vendredi 7 décembre (voir en page 4). Réunis en assemblée générale, les professeurs du lycée Jean Rostand ont rappelé par communiqué avoir demandé *« que nos autorités dissuadent les familles d'envoyer leurs enfants au lycée, notamment en prenant la décision claire de fermer l'établissement au regard des risques ».*

Cela n'a pas été le cas. *« Nous sommes convaincus qu'une meilleure prise en compte des demandes des personnels sur le terrain aurait réduit les risques de regroupements à l'extérieur et évité l'exposition de nombreux élèves à une situation violente et à des arrestations massives »,* déplorent les enseignants.

Leurs collègues du lycée Saint-Exupéry indiquent, également par communiqué : *« On n'éduque pas les élèves par l'humiliation physique et psychologique. […] Comment voulez-vous que ces jeunes aient confiance dans nos institutions avec de tels agissements ? »* Interrogé sur *RTL* ce vendredi, Jean-Jacques Brot, le préfet des Yvelines, a estimé que la réponse des forces de l'ordre a été *« proportionnée ».* Il trouve toutefois *« lamentable »* que la scène ait été filmée et diffusée. Une enquête administrative a été ouverte pour trouver l'auteur de la vidéo, a-t-il ajouté.

Dans le même temps, Jacques Toubon, le défenseur des droits, a annoncé avoir ouvert une enquête *« sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées »* les différentes interpellations. Les auditions, autorisées par le parquet de Versailles, suscitent aussi quelques incompréhensions chez les avocats. *« Les confrères en garde à vue nous font remonter des grosses anomalies dans les commissariats,* relate sur Twitter une avocate au barreau de Versailles. *Des mineurs sont entendus sans avocat, alors que ces derniers sont présents dans les murs, des auditions de mineurs sont non filmées. »*

Au *Parisien*, le parquet a répondu : *« Les policiers ont pu, après l'expiration du délai de carence de deux heures prévu par la loi, entendre ces gardés à vue. »* Le cabinet d'avocats Arié Alimi a également annoncé sur Twitter qu'une *« plainte collective du collectif de parents d'élèves »* était en cours *« pour toutes les infractions pénales commises ».*

« Lamentable »

Dès le jeudi soir, *« près de 80 jeunes, surtout des mineurs de moins de 16 ans »* ont été relâchés, détaille *Le Monde.* La plupart des autres, plus âgés, sont ressortis le lendemain avec un rappel à la loi. Le parquet de Versailles a requis de la détention provisoire à l'encontre d'un mineur, rapporte le quotidien du soir.

La Gazette en Yvelines

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-yvelines.fr
La Gazette en Yvelines, 8 Rue Porte aux Saints, 78200 Mantes-la-Jolie

G en Yvelines

POISSY Le voleur de voitures confondu par son ADN

Dans la nuit du 6 au 7 mai 2018, huit voitures avaient été dérobées sur les parkings de PSA et de son transporteur Gefco.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Des barrières ont été découpées, des glissières déboulonnées et un grillage forcé pour accéder aux parkings des deux entreprises.

En début de semaine dernière, un jeune homme de 22 ans a été interpellé par les enquêteurs du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Son ADN a été retrouvé sur une voiture volée sur les parkings du constructeur automobile PSA et de son transporteur Gefco.

Les faits s'étaient déroulés dans la nuit du 6 au 7 mai derniers. Des barrières ont été découpées, des glissières déboulonnées et un grillage forcé pour accéder aux parkings des deux entreprises. Les voleurs parviennent à dérober huit voitures de marques Peugeot et BMW.

Les forces de l'ordre parviendront à retrouver six voitures sur la commune voisine d'Achères. Une septième sera découverte calcinée. A proximité des voitures, les enquêteurs découvrent plusieurs plaques d'immatriculation, volées elles aussi dans le Val-d'Oise et destinées à équiper les voitures dérobées.

C'est sur ces dernières, ainsi que dans l'une des voitures retrouvées que l'ADN du vingtenaire a été découvert. Il a été interpellé le lundi 3 décembre et placé en garde à vue. Le jeune homme nie les faits, déclarant qu'une personne lui en voulant aurait déposé son ADN. Il a été condamné à dix mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Versailles indique *Le Parisien*.

MEDAN
Deux chiots à l'agonie découverts

La Fondation assistance aux animaux a lancé un appel à témoins pour en savoir plus sur le passé des deux animaux.

Triste découverte la semaine dernière. Alors qu'elle sortait de chez elle, une Médanaise découvre, recroquevillée dans un buisson « *une forme noire et osseuse* », détaille la Fondation assistance aux animaux sur Facebook. La forme en question est une jeune chienne terrifiée de quelques mois, dont le corps « *tremble de peur* ».

Baptisée Hanoï, la jeune chienne est prise en charge au refuge de Morainvilliers, « *couverte de parasites et déshydratée* ». Elle ne pèse que huit kilos alors qu'elle est âgée de dix mois. Le lendemain, un deuxième chiot est retrouvé sur la commune, dans un état similaire, par des policiers. Ils « *semblent venir de la même portée ce qui laisse présager le pire sur leur passé* », détaille la Fondation.

« Laisse présager le pire »

Elle a porté plainte contre X pour « *abandon volontaire et acte de cruauté* ». Elle a également lancé un appel pour « *recueillir d'éventuels témoignages de personnes reconnaissant ces animaux, où ayant remarqué quelque chose d'anormal dans le secteur de Medan cette dernière semaine* ».

VILLENNES-SUR-SEINE
Les cambrioleurs prennent la fuite

La voiture a été retrouvée, vide de ses occupants mais contenant des objets issus de cambriolages.

Contrôle routier mouvementé dans la soirée du lundi 3 décembre. Peu après 19 h, une patrouille de la brigade anticriminalité souhaite effectuer un contrôle auprès de deux personnes montant à bord d'une voiture stationnée dans la rue du Pré aux moutons et ayant un comportement suspect.

En apercevant les forces de l'ordre, le conducteur de la voiture fait une marche arrière et heurte un fonctionnaire au genou, le blessant légèrement, avant de prendre la fuite. La voiture, non déclarée volée sera retrouvée quelques minutes plus tard, vide de ses occupants mais avec des objets issus de cambriolages.

Trace perdue à la gare

Malgré l'intervention du chien pisteur, les deux personnes n'ont pas été retrouvées, leur trace ayant été perdue en gare villennoise. Le service local de la police technique a été mobilisé sur les lieux dans le but d'effectuer des prélèvements et de collecter d'éventuels indices.

MANTES-LA-JOLIE
Les démineurs interviennent deux fois

La première intervention a eu lieu le 3 décembre, près du cinéma. La seconde, le 6 décembre.

Par deux fois, les équipes de déminage sont intervenues à proximité du centre-ville mantais la semaine dernière. La première intervention a eu lieu lundi 3 décembre. Peu après 18 h 30, une valise abandonnée est signalée rue de Champagne, à proximité du cinéma CGR.

Un périmètre de sécurité est mis en place, bouclant la rue dès le boulevard du Maréchal juin, clients et personnels du cinéma devant rester confinés. Une fois sur place, l'équipe découvre que la valise suspecte ne présente pas de danger et contient un parapluie et un transformateur. Le dispositif a été levé aux environs de 21 h.

Les démineurs seront une nouvelle fois sollicités ce jeudi 6 décembre, en début d'après-midi. Il est environ 14 h lorsqu'un employé du tribunal d'instance mantais signale qu'un sac à dos est abandonné sur l'escalier. L'intervention a duré un peu plus de deux heures, avant de constater que le sac contenait seulement les effets personnels.

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Orthopédiste
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
à partir du 1er Avril

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 30 94

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Bilan et Equilibre Energétique
Tél. : 07 81 16 52 69

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

ATHLETISME Le Chocotrail réunit 3 205 participants à Hardricourt

De nombreux spécialistes du trail ont participé dimanche dernier à l'événement. La 5e édition a également été animée par des passionnés de course à pied venus pour le plaisir, et qui avaient pour objectif de terminer avec une médaille en chocolat autour du cou.

Parce que la gourmandise est un vilain péché, les 3 205 participants à la 5e édition du *Chocotrail* ont dû braver le froid et la pluie, dimanche 9 décembre à Hardricourt. Au bout de l'aventure, il y avait une médaille en chocolat à empocher, mais seulement pour ceux qui sont parvenus à dompter les éléments sur un tracé qui a emprunté les bords de Seine et le parc naturel régional du Vexin.

Trois distances étaient proposées aux inscrits : une course populaire de 8 km, une course nature de 13 km, et enfin un trail de 24 km. Parmi les coureurs, des spécialistes du trail, une course tout-terrain hors stade, mais aussi des passionnés venus en toute décontraction pour leur seul plaisir : « *Je suis là pour le fun* », se marre Guillaume, 44 ans, affublé comme à son habitude d'un nez rouge et d'un costume de Père Noël.



LA GAZETTE EN YVELINES

Parmi les coureurs figuraient des spécialistes du trail, une course tout-terrain hors stade, mais aussi des passionnés venus en toute décontraction pour leur seul plaisir.

Bertrand Gence réalise le triplé sur le 24 km

Le licencié du CLOC d'Achères, qui participait pour la 3e fois à l'événement, avait décidé de s'essayer sur la distance du 13 km. « *Il y a un beau parcours, une belle ambiance qui fait qu'on a envie d'y revenir tous les ans,* confie le dossard 2 641. *Et en plus on aime la boue, c'est bon pour la peau.* » Il garde dans un coin de sa tête l'objectif suprême de la journée, celui « *d'aller chercher la médaille en chocolat et le ballotin* » promis aux finishers.

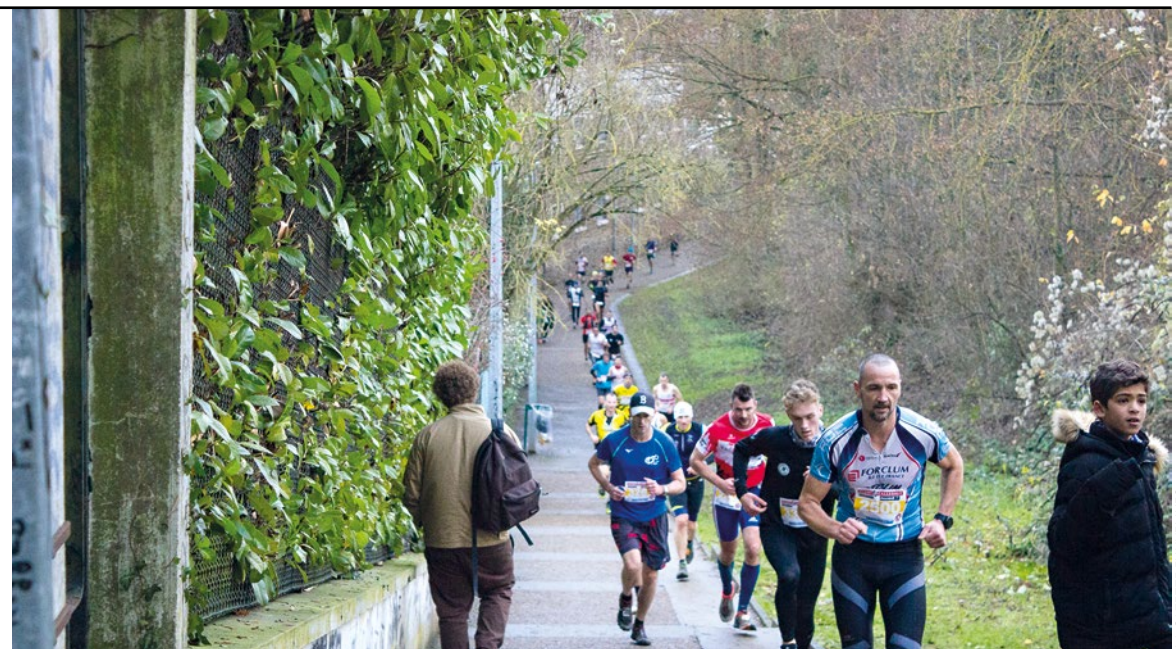

LA GAZETTE EN YVELINES

La montée vers le château, avec 246 marches à gravir, était comme chaque année l'attraction du parcours pour les 3 205 coureurs de la 5e édition du *Chocotrail*, dimanche 9 décembre à Hardricourt.

Au-delà de l'esprit bon enfant qui a accompagné la majorité des coureurs, la course avait un réel intérêt sportif. La victoire finale du trail de 24 km est revenue à Bertrand Gence pour la troisième fois après ses succès en 2015 et 2016. « *Je termine en 1 h 33, c'est mieux que l'an dernier,* souligne le licencié du Verneuil athlétique club. *Je suis satisfait car je me suis bien amusé sur un parcours moins exigeant que l'an dernier, avec moins de boue.* » Le lauréat de l'édition 2018 sur le 24 km, lancé comme un bolide, a en effet échappé à la pluie qui s'est abattue sur les participants en fin d'épreuve.

Alicia Caboche, vainqueur chez les femmes sur la distance de 24 km, n' a pas eu cette chance et a franchi la ligne d'arrivée trempée jusqu'aux os. « *Les conditions climatiques étaient vraiment dures avec de la pluie, de la boue mais c'est le trail, on connaît,* sourit la jeune femme de 34 ans venue de Yerres (Essonne). *Sinon, je suis très contente de ma performance en finissant en 1 h 56.* »

La montée vers le château, avec 246 marches à gravir, était comme chaque année, l'attraction du parcours. « *Les marches sont assez casse-pattes mais elles arrivent au bout de 3 km donc ça va,* » analyse après la course Christophe Després, 3e du 13 km et 1er de la catégorie Master 2 (49-59 ans) en 53 minutes.

« *Les huit premiers kilomètres sont vallonnés et après on finit sur un tracé roulant, j'ai effectué une belle performance sachant que le terrain était gras, c'est une bonne préparation dans l'optique du cross départemental qui va avoir lieu en janvier* », souligne le licencié du Souffle d'Orgerus. L'événement était aussi l'occasion pour les plus jeunes de se dégourdir les jambes.

La pluie tombe en fin d'épreuve

Environ 200 enfants, garçons et filles, ont pris part aux différentes courses qui leurs étaient consacrées sur le terrain de foot du stade municipal. Un parcours de 1,5 km était proposé aux enfants âgés de six à douze ans alors qu'une course de 3 km concernait les adolescents âgés de 12 à 16 ans. « *Je suis là car j'ai envie de manger du chocolat* », avoue fièrement Rose, 11 ans. Le temps d'une matinée, le mot chocolat était sur toutes les lèvres.

VOLLEY-BALL Coupe de France : les masculins du CAJVB calent en 8e de finale

Les hommes du CAJVB recevaient le Volley Club de Michelet Halluin, ce samedi 8 décembre, en coupe de France. Ils se sont inclinés en quatre sets et ne verront pas les quarts de finale.

Dans la même poule Elite cette saison, les clubs de Conflans et de Michelet Halluin faisaient une pause avec le championnat pour s'affronter en coupe de France. La formation nordiste vit d'ailleurs un début de saison parfait avec neuf victoires en autant de matchs joués et une première place méritée. La tâche s'annonçait donc compliquée pour les locaux.

Et pourtant, ce sont bien les Conflanais qui rentraient le mieux dans ce huitième de finale. Un formidable début de match leur a permis d'empocher le premier set au bout du suspens (28-26). La machine halluinoise s'est ensuite mise en marche pour remporter largement le second acte et revenir à un set partout (25-16).



CAJVB

Tout avait pourtant bien commencé pour le CAJVB avec un très bon début de match et un premier set remporté.

Début de match formidable du CAJVB

La perte du troisième set très serré (27-25) a mis un coup sur la tête des joueurs du CAJVB qui ne parviendront plus, ensuite, à revenir dans le match. Il s'inclineront 25-21 dans la quatrième et dernière manche. « *Cette équipe caracole en tête du championnat et on a pu constater que ce classement est justifié tant elle est efficace et commet peu de fautes* », évoque le communiqué d'après-match du club. Retour à la réalité du championnat dès le week-end prochain avec une rencontre déterminante face à Charenton dans la course à la troisième place.

BASKET-BALL Grosse performance pour Poissy

Le club de Poissy s'est imposé, après prolongation, sur le parquet de Pays de Fougères (84-81), troisième du championnat.

Le Poissy basket association (PBA) vient de signer son plus bel exploit depuis le début de la saison. Après une victoire importante face à Montivilliers lors de la journée précédente, synonyme de relance au classement, les Pisciacais effectuaient un déplacement périlleux en Bretagne, sur le parquet du Pays de Fougères basket. Le club d'Île-et-Vilaine occupait alors la troisième place du championnat, avec neuf victoires pour seulement deux défaites, et faisait figure de grand favori pour cette rencontre.

A la hauteur de l'événement, le PBA a fait bien mieux que de se défendre. Les joueurs de Benoit Minutoli sont allés chercher le nul à la fin du temps réglementaire. Cerise sur le gâteau, ils ont finalement remporté le match durant la prolongation (84-81), signant au passage leur première victoire de la saison à l'extérieur.

Un deuxième succès consécutif qui est le bienvenu, puisqu'il permet de prendre deux points d'avance sur la dernière place.

BASKET-BALL L'AS Mantaise basket organise un tournoi national U15

Le complexe Félicien Dantan accueillera, à partir de 10 h ce dimanche 16 décembre une étape pré-qualificative vers les finales nationales de la Mie câline Basket go, tournoi de basket U15.

Tournoi français de référence pour les U15, la Mie câline basket go est aujourd'hui considérée comme la coupe de France des joueurs de basket âgés de 13 à 15 ans. La phase finale est prévue le week-end du 8 juin 2019 à Challans (Vendée), mais pour y arriver, il faut passer des tours préqualificatifs au niveau départemental. Cette année, c'est l'AS Mantaise basket qui est le club organisateur pour les Yvelines dans l'enceinte du complexe Félicien Dantan.

Deux tournois y sont organisés. L'un pour les équipes masculines, l'autre pour les équipes féminines. Le club des Mureaux y envoie son équipe féminine et celui de Conflans-Sainte-Honorine, son équipe masculine. Les équipes de Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Aubergenville essaieront de sortir de ce tour dans les deux catégories.



6 bonnes raisons de boire l'eau du robinet :

1 Naturelle
Traitée et contrôlée, l'eau du robinet doit ses qualités à la diversité des terrains qu'elle traverse

2 Saine
Votre eau est rigoureusement analysée et contrôlée pour vous garantir une qualité irréprochable

3 Agréable
Son goût est testé régulièrement pour vous fournir une eau belle et bonne à boire

4 Riche
Votre eau du robinet contient des oligo-éléments, des sels minéraux et du calcium

5 Ecologique
Disponible chez vous 24h/24, sans déplacement, sans emballage et sans déchet, l'empreinte écologique de votre eau du robinet est très faible

6 Economique
Le budget «eau du robinet» d'une famille de 4 personnes, assainissement inclus, est de seulement 1€ par jour en moyenne pour tous les usages : boisson, hygiène, cuisine...

suez

ACHERES Le Sax, pour les adultes mais aussi pour les enfants

A l'approche des fêtes de fin d'année, le Sax va proposer deux spectacles originaux ce jeudi 13 et ce vendredi 14 décembre. Enfants pour l'un, adultes pour l'autre, il y en aura pour tout le monde.



FACEBOOK LE SAX

« Les cinq interprètes, tous comédiens, chanteurs et musiciens passent avec jubilation du rire à l'émotion, composeront ensemble cette conférence sur l'accordéon », **avance le communiqué.**

Dès l'âge de deux ans et sur le temps scolaire, les enfants pourront assister à *Trajectoires*, joli spectacle de la compagnie du Samovar organisé hors les murs par le Sax dans les écoles maternelles d'Achères. Il s'agit d'un poème musical rythmé par Christine Kotschi, qui fait vibrer et tinter chacun des instruments, pour participer à l'éveil musical des enfants.

« *Un spectacle qui enchante et apaise, une bulle de douceur pour les plus petits* », souligne le communiqué au sujet de cette poésie instrumentale qui aura lieu le jeudi 13 et le vendredi 14 décembre à 10 h et 15 h pour les deux journées. Le tarif est de 2,60 euros par enfant.

Dans l'enceinte du Sax cette fois, les adultes ne seront pas en reste non plus. Ce vendredi 14 décembre, à 20 h 30, les Femmes à bretelle monteront sur scène avec leur accordéon et leur humour débordant. « *Les cinq interprètes, tous comédiens, chanteurs et musiciens passent avec jubilation du rire à l'émotion, composeront ensemble cette conférence sur l'accordéon* », est-il mentionné. L'entrée en plein tarif sera à 12 euros, et à dix euros en tarif réduit. Plus d'information au 01 39 11 86 21.

MANTES-LA-JOLIE Vent de révolte à l'espace Brassens

Un concert sur le thème de Mai 68 est organisé par l'école des 4 Z'art à l'Espace Brassens. Serge Gainsbourg, Claude Nougaro et les Beatles sont au programme pour retourner 50 ans en arrière.

C'est l'actualité du moment mais l'école des 4 Z'art l'avait vu venir depuis longtemps. Alors que les gilets jaunes espèrent avoir les mêmes résultats qu'en mai 68, l'école magnanvilloise va nous replonger, en musique, dans ce mois de manifestations et de grèves avec *mai 68, sous les pavés la chanson*, ce dimanche 16 décembre à 16 h 30.

Si le gouvernement était finalement parvenu à éteindre ce mouvement, il reste encore aujourd'hui des chansons témoignant de ce souffle libertaire. « *Des chansons à caractère social : La Vérité (Béart), les Anarchistes (Ferré) ou l'incontournable Soixante neuf, année érotique (Gainsbourg). Nougaro dans Paris Mai s'interroge « Est ce nous qui dansons ou la terre qui tremble ? »*, annonce le communiqué de l'événement.

L'école des 4 Z'art nous rappellera qu'à cette époque, les talents outre atlantique étaient également bien présents. Simon and Garfunkel, Otis Redding et surtout les Beatles, qui n'étaient pas encore séparés, s'ajouteront à cette soirée. L'entrée à l'espace Brassens pour ce concert est de sept euros en plein tarif.

MANTES-LA-JOLIE Exposition de photos au Coq hardi

Le photographe Patrick Auffret expose ses photographies au café le Coq hardi depuis le 8 décembre jusqu'au 8 février 2019.

Le photographe Patrick Auffret, également rédacteur en chef du *Courrier de Mantes*, expose une série de photographies sur le thème *Icônes et égéries*. Pour cela, il a choisi de collaborer avec le café le Coq hardi qui affiche tous ses clichés depuis le 8 décembre. L'exposition prendra fin le 8 février de la nouvelle année.



PATRICK AUFFRET

France De Griessens a donné un concert au Coq hardi lors du vernissage de l'exposition. Elle est également l'égérie sur l'affiche de l'exposition.

France De Griessens également égérie pour l'expo

Comme ce fut également le cas à l'occasion du vernissage qui s'est déroulé le 7 décembre dernier, les entrées se font librement. Lors de ce vernissage, France de Griessens, une artiste rock, folk sauvage et punk romantique, a tenu un concert pour promouvoir l'exposition.

La chanteuse fait d'ailleurs partie des égéries de Patrick Auffret. C'est elle qui est représentée sur l'affiche principale. « *C'est toujours très agréable ce genre de chose. Je suis très sensible à l'image. Je suis venue à la musique par l'image. […] Cela me fait très plaisir que cette photo soit choisie comme affiche de l'exposition* », expliquait-elle dernièrement dans une interview accordée au *Courrier de Mantes*. Pour découvrir cette exposition, il suffit de se rendre dans le café, situé au 25 place du marché au blé à Mantes-la-Jolie.

MAGNANVILLE Le sujet de l'agressivité traitée pour les enfants

Sous forme de théâtre marionnettes pour le jeune public, la pièce *Cactus* est mise en scène par Cécile Fraysse. Deux représentations seront données au théâtre le Colombier, ce week-end.

Alors que les vacances scolaires de Noël ne commencent qu'à la fin de la semaine prochaine, le Colombier propose trois représentations d'un spectacle féerique pour enfant. Ce dimanche 16 décembre, à 11 h et ce lundi 17 décembre à 10 h et 14 h, la scène du théâtre accueillera *Cactus*, un théâtre poème sur le thème de l'agressivité mis en scène par Cécile Fraysse.



AMK COMPAGNIE

L'histoire retrace les aventures de Petite Louve, née sans dent pour se protéger et désemparée au milieu d'un territoire hostile.

Cactus met en scène, à l'aide de marionnettes, un conte-poème de Carl Norac. La narration est essentiellement réalisée par des voix d'enfants enregistrées, ce qui donne beaucoup de naturel et de charme à la pièce. Cécile Fraysse plonge son jeune public dans un paysage de cactus, de loups et dans le monde des mots. « *Des mots piquants et blessants comme les épines des cactus, des mots pour se défendre comme les dents des loups, et des mots réconfortants aussi, ceux qui protègent et réparent* », avance le communiqué.

Narration réalisée avec des voix d'enfants enregistrées

L'histoire retrace les aventures de Petite Louve, née sans dent pour se protéger et désemparée au milieu d'un territoire hostile. Au cours de son voyage elle fait la rencontre d'un renard pourvu lui d'une mâchoire impressionnante. Le prix d'entrée est de 12 euros en plein tarif. Plus d'information au 01 34 77 65 09.

EPÔNE La classe de musique de chambre fête ses 20 ans

Le concert anniversaire se déroulera ce dimanche 16 décembre à 16 h pour tous les amoureux de cordes, bois, cuivres et percussions.

La salle Jean Monnet accueillera un anniversaire particulier ce dimanche 16 décembre, à 16 h. Celui des 20 ans de la classe de musique de chambre, créée en 1998 et dirigée par Magali Le Roy. Une œuvre de musique de chambre est une composition musicale dédiée à un ensemble de cordes, de bois, de cuivres et de percussions.

Aujourd'hui composée de 25 musiciens, cette classe réunit des passionnés qui ne forment pas un groupe uniforme mais plusieurs ensembles répartis en trios, quatuors et plus. Pour ce vingtième anniversaire, le répertoire est adapté aux élèves et aux instruments disponibles, ce qui offre différentes possibilités d'interprétation.

Lors de ce concert, des morceaux et des thèmes travaillés au cours de ces vingt années seront repris pendant 1 h 45, pour le plus grand plaisir des amoureux de musique. L'entrée se fera au prix unique de cinq euros et sera accessible à tout public.

VERNOUILLET Les Fables de la Fontaine à l'honneur

Eric Lebrun, l'un des plus grands organistes français, jouera des œuvres baroques sur les orgues de l'église de la ville ce dimanche 16 décembre à 16 h.

La jeune compagnie Azart montera sur la scène de la salle Les coulisses de Vernouillet (3 rue Paul Doumer, Ndlr), le dimanche 16 décembre à 16 h, pour y jouer sa pièce *De fable en fable*. Une représentation qui rendra hommage aux œuvres de Jean de la Fontaine et où il sera « *l'occasion de se replonger dans ces textes emplis d'enseignement à travers une mise en scène dynamique et joyeuse* ». L'entrée se fera librement, au chapeau, mais il est toutefois conseillé de réserver ses places. Plus d'informations et réservations au 06 77 79 09 64.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ON EN PARLE Les ados de plus en plus accros aux écrans

Le premier numéro de l'émission On en parle sur *LFM Radio* était consacré au rapport des adolescents aux écrans.



LFM RADIO

Jessica Jolivet, infirmière scolaire, met en place des projets de sensibilisation auprès des enfants. Pascal Lazerand vise à rendre le numérique utile à la formation et à l'éducation dans les écoles.

Lors de la première d'*On en parle,* il était question de s'interroger sur les conséquences néfastes de la multiplication des smartphones, télévisions et tablettes dans les foyers. « *J'ai constaté une évolution dans l'usage des écrans chez les jeunes* », souligne Jessica Jolivet, infirmière scolaire, qui met en place des projets de sensibilisation auprès des enfants. « *Il y a quelques années, c'était la télé qui les captivaient, cela a développé de l'embonpoint chez certains jeunes avec moins de pratiques sportives. Aujourd'hui, les enfants sont notamment très friands des jeux en ligne* », poursuit-elle.

« Des élèves fatigués qui n'ont pas assez dormi »

Pour Pascal Lazerand, fondateur de I2FORM, une start-up créée il y a trois ans à Epône et qui vise à rendre le numérique utile à la formation et à l'éducation dans les écoles, « *ce sont surtout les enseignants qui cherchent à comprendre les choses lorsqu'ils ont devant eux des élèves fatigués qui n'ont pas assez dormi* ».

Aujourd'hui, la société dans son ensemble se tourne de plus en plus vers la technologie. Ainsi, en 2020, un nouveau collège numérique ouvrira au Val Fourré. Alors, à l'avenir, peut-on voir des établissements scolaires complètement connectés et sans professeurs ? « *C'est une utopie* », fait remarquer Jessica Jolivet, alors que pour Pascal Lazerand, « *il faut savoir utiliser à bon escient le numérique* ».

Plus de tablette en fin de journée

Aujourd'hui, des solutions existent pour limiter le temps passé sur les écrans. « *On essaye se sensibiliser les parents et les enfants, à partir de règles simples comme par exemple le fait de ne plus utiliser la tablette à partir d'une certaine heure,* explique Jessica Jolivet. *On a beaucoup de parents désemparés qui viennent chercher des réponses parce qu'ils ne savent pas comment faire.* »

On en parle, une nouvelle émission mensuelle qui traite des addictions et de la radicalisations, à retrouver sur les ondes du 95.5 FM ou sur lfm-radio.com

RAP LIFE

Les Yvelinois de SKG passent au micro

La bande, originaire de Montigny-le-Bretonneux, constituée en 2017, s'est fait connaître avec le titre *Casa de Papel* qui a fait plus de 51 millions de vues sur YouTube.



LFM RADIO

« Beaucoup de rappeurs ont sorti un titre sur la Casa de papel mais ils n'ont pas fait le buzz comme nous. Il y a beaucoup de talent dans la production de notre titre. »

C'est l'un des phénomènes musicaux du moment. Mercredi 5 décembre, l'animateur Ti-Gens a reçu le groupe de rap SKG de passage dans les studios de *LFM Radio* lors l'émission Rap life. La bande, originaire de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), qui s'est constituée en 2017, s'est fait connaître avec le titre Casa de Papel qui a fait plus de 51 millions de vues sur YouTube.

« *Avant l'enregistrement de ce tube, c'était la galère, on allé de studio en studio pour enregistrer des morceaux* », disent d'une même voix les membres du groupe. « *Vu tout le mal qu'on s'est donné pour le faire, il fallait qu'il pète* ». Ils sont surpris par l'ampleur du succès. « *Au départ avec ce clip, on visait les 100 000 vues. Lorsqu'on a atteint le 1 millions, on s'est dit c'est pas mal et maintenant ça ne s'arrête plus* », disent-ils.

Le clip se démarque par son originalité selon eux. « *Beaucoup de rappeurs ont sorti un titre sur la Casa de papel mais ils n'ont pas fait le buzz comme nous. Il y a beaucoup de talent dans la production de notre titre.* »

Rap life, tous les mercredis de 21 h à 23 h sur le 95.5 FM ou sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

	2			3			5	8
		8	2		9			
	6		8	4		3	2	
7	1	5	4	8			9	3
				7	3			1
2	4		1				7	5
	5				1		8	
8		2					1	7
		1	9		8	4	3	

SUDOKU : niveau difficile

				2			1	
1	7		3	5		2	8	
						6		
8				9			7	
		5			3		9	
2		7	5					
7							5	
5	8		7	3		1	4	

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°152 du 5 décembre 2018 :

1	9	8	7	6	5	4	3	2
6	3	4	8	9	2	5	7	1
2	5	7	1	4	3	9	8	6
7	6	9	3	5	8	1	2	4
5	2	1	9	7	4	8	6	3
4	8	3	2	1	6	7	9	5
9	1	2	5	3	7	6	4	8
3	4	5	6	8	9	2	1	7
8	7	6	4	2	1	3	5	9

9	3	1	6	5	4	7	2	8
5	7	2	1	8	9	3	6	4
6	8	4	2	7	3	5	9	1
1	2	5	3	9	8	4	7	6
8	9	6	4	1	7	2	3	5
3	4	7	5	2	6	8	1	9
7	6	8	9	4	2	1	5	3
2	1	3	8	6	5	9	4	7
4	5	9	7	3	1	6	8	2

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique :
Shalimon Soumaré

Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :
distrib@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION
Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart

Actualités :
Gaël Trévien
gael.trevien@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 12-2018

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars